

La brève de l'Interco

Mars 2010 - n°6



La lettre de la Communauté de communes - Maison de l'Intercommunalité de Haute Tarentaise



Le ski alpin français ouvre son centre de Haut Niveau en Tarentaise en 2013/2014

en page 3



**Bravo à Mathieu Bozzetto
et à tous nos sportifs !**



Editorial

Je suis très heureux de vous retrouver pour un nouveau numéro de la publication de la Maison de l'Intercommunalité de Haute Tarentaise.

En ce début d'année, nous avons choisi de vous présenter en pages «Dossier» le budget 2010 de la Communauté de communes. Cela permettra à chacun, de prendre connaissance des sommes allouées aux politiques menées sur la vallée.

De grands projets, au service des habitants et des entreprises sont en cours : l'ouverture prochaine de la ZAC des Colombières à Bourg Saint Maurice (en continuité de la zone d'activité existante), la mise en place de conteneurs semi-enterrés pour les déchets sur les villages et communes non équipés notamment à Villaroger, ou encore l'ouverture d'accueils de loisirs sur la vallée comme à Val d'Isère en 2009.

Un projet de taille : le Centre National de Ski de Haut Niveau est également au coeur des préoccupations des acteurs locaux.

Ce beau projet sportif permettra d'apporter le soutien technique nécessaire à la préparation de nos athlètes nationaux.

Je tiens à remercier tous les acteurs du projet pour leur engagement et leur mobilisation sans faille afin d'assurer un montage technique et financier solide.

Ce travail d'études, jugé trop long pour certains, est pourtant nécessaire afin d'assurer l'ouverture du centre dans de bonnes conditions en 2013/2014.

Un tel projet de territoire demande du temps et mérite que chacun puisse y participer. C'est pourquoi, les facettes du projet seront prochainement détaillées au public.

Je souhaite que, chacun se rallie à cette redynamisation en marche qui apporte des solutions sociales et économiques durables pour notre région touristique soumise à la saisonnalité.

Je vous laisse découvrir en page 3, l'article consacré à ce sujet. Nous reviendrons régulièrement vers vous, pour vous informer et répondre à vos interrogations. ■

Bonne lecture,

Daniel PAYOT,
Président
Maison de l'Intercommunalité
de Haute Tarentaise,
Communauté de communes

P1



Le SMITOM de Tarentaise 2010, une année de changements

Le SMITOM : Syndicat Mixte Intercantonal de Traitement des Ordures Ménagères gère depuis 2006 l'incinération des ordures ménagères résiduelles des Communautés de communes de Haute Tarentaise et du Canton d'Aime ainsi que le traitement des déchets recyclables.

Depuis le 1^{er} janvier 2010, le SMITOM de Haute Tarentaise est devenu SMITOM de Tarentaise avec l'adhésion de la commune de Saint Martin de Belleville.

D'autres groupements de communes actuellement clients du SMITOM devraient adhérer au 1^{er} janvier 2011 : la Communauté de communes Cœur de Tarentaise, la Communauté de communes des Vallées d'Aigueblanche et le SIVOM de Bozel.



Comité syndical du SMITOM de Tarentaise du 11 février 2010 à Valezan.

Pour assurer ses activités de traitement des déchets, le syndicat possède :

- deux incinérateurs pour les ordures ménagères résiduelles : à Valezan et à Tignes les Brévières (2 des 3 incinérateurs en Savoie).
- deux quais de transfert (à Tignes les Brévières et à Valezan) permettant le regroupement, le stockage et le transfert des emballages ménagers issus de la collecte sélective (bacs jaunes) et des cartons professionnels (chalets cartons).

Le traitement des emballages ménagers (2 593 tonnes en 2009 avec les cartons professionnels) est assuré par les filières de revalorisation après avoir été séparé par matériaux (papier, acier, aluminium, plastique...) au centre de tri de Gilly sur Isère.

Actuellement, la totalité des tonnages d'ordures ménagères des deux cantons est traitée dans les usines de Tignes et de Valezan (environ 17 519 tonnes traitées en 2009). Avec l'arrivée de Saint Martin de Belleville, le volume de déchets résiduels augmentera de 26% soit 22 000 tonnes au total. Le SMITOM lance ainsi une consultation pour les volumes des pointes hivernales qui dépasseraient la capacité des installations. ■

Pour en savoir plus :

Le SMITOM va prochainement ouvrir un site Internet www.smitomtarentaise.fr pour informer le grand public.

Des élus des différents groupements de communes siègent et délibèrent au SMITOM.

Ces assemblées sont ouvertes au public.

Prochains comités syndicaux du SMITOM en 2010 : le 8 avril, le 10 juin, le 5 août, le 7 octobre et le 9 décembre.

Plus de renseignements :
SMITOM de Tarentaise 04.79.09.80.56

Centre National de Ski de Haut Niveau

La Tarentaise accueille en 2013/2014 ce pôle d'excellence à Bourg Saint Maurice

A l'hiver 2013-2014, le Centre National de Ski de Haut Niveau (CNSHN) ouvrira ses portes en Tarentaise à Bourg Saint Maurice. Ce centre proposera environ 140 places dédiées à l'élite des sports de glisse (sauf le ski nordique) et «sa réserve» (les jeunes sportifs).



Les 6 points forts du projet



- La Tarentaise : site d'excellence mondiale du ski avec ses 18 stations.
- Des conditions d'enneigement variées et durables à l'échelle nationale.
- Une unité de lieu pour un centre national fonctionnel.
- La coordination des sites sportifs et la piste dédiée pour l'entraînement.
- Un cadre de vie adapté (proximité du funiculaire, des établissements scolaires, de l'hôpital et de la gare SNCF).
- Une volonté partagée par l'ensemble des acteurs (Fédération, Etat, département, Syndicat Mixte, communes de Tarentaise, stations...) de voir s'installer un centre de Haut Niveau en Tarentaise.

Les acteurs locaux (élus, techniciens et partenaires) travaillent sur la rénovation d'un site idéal : le Renouveau avec ses multiples équipements au pied des plus grandes stations de France et le déploiement d'une formation unique en son genre.

Après l'obtention du centre national en 2009 en Tarentaise, la Fédération Française de Ski et les acteurs locaux vont désormais s'attacher à développer chaque facette du projet.

La finalité étant de créer un véritable pôle d'excellence comme le font les grandes nations de ski et d'autres fédérations (le football, le rugby et déjà, le ski nordique à Prémanon).

Le projet moteur de la redynamisation du territoire



Le Syndicat Mixte de Redynamisation du Site de Défense est composé du département, des communes de Bourg Saint Maurice et de Sées ainsi que des Communautés de communes de Haute Tarentaise et du canton d'Aime. Il a pour mission de porter les projets pour redynamiser la vallée suite au départ du 7^{ème} BCA.

Il s'est déjà réuni à plusieurs reprises et une part importante de son budget : 300 000 euros, est consacrée aux études pour la réhabilitation du foncier et de l'immobilier laissés vacants suite au départ du 7^{ème} BCA.

Comme présenté fin 2009 dans une publication spéciale de la Communauté de communes, les collectivités territoriales de Tarentaise ont toutes soutenu le Centre National de Ski de Haut Niveau, projet au coeur de la redynamisation du territoire.

Au delà de l'aspect sportif, ce dossier structurant comprendra en son sein : un pôle européen de formations aux métiers du tourisme et de la montagne, un campus sportif européen capable d'accueillir différentes fédérations ainsi que l'accueil de classes découvertes et de neige.

Ce projet a été pensé dès le départ dans un schéma de territoire plus large, ce qui le rend viable financièrement.

Un temps d'études est nécessaire d'ici à l'ouverture en 2013/2014.

Les différents champs du projet vont être affinés et présentés au public afin que chacun puisse appréhender ses enjeux. ■

Plus de renseignements :
centrenationaldeskitarentaise@hautetarentaise.fr



M. Jean-Claude FRAISSARD, Président du SMITOM de Tarentaise, Maire de Montvalezan



Initialement prévu pour traiter les ordures ménagères des deux cantons d'Aime et de Bourg Saint Maurice, aujourd'hui le SMITOM élargit son périmètre d'action.

Si Saint Martin de Belleville est venu rejoindre notre structure au 1^{er} janvier 2010, c'est à terme, au 1^{er} janvier 2011 que le périmètre définitif sera atteint avec l'arrivée du SIVOM de Bozel et des Communautés de communes de Moûtiers et d'Aigueblanche.

Véritable outil de territoire au service des collectivités, le SMITOM de Haute Tarentaise devient ainsi SMITOM de Tarentaise.

Les tonnages supplémentaires permettront d'optimiser le fonctionnement des fours et de maîtriser les frais de fonctionnement, donc la facture du contribuable, qui sont repartis en fonction des tonnages de chaque collectivité.

M. Jean-Claude FRAISSARD, Président du SMITOM de Tarentaise



Après le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) qui s'est déroulé lors du Conseil communautaire du 21 décembre 2009, le budget principal et les budgets annexes («déchets des ménages et assimilés», ZAC des Colombières, Abattoir et Maison funéraire) de la Communauté de communes ont été votés le 15 février 2010 par les délégués communautaires des huit communes.

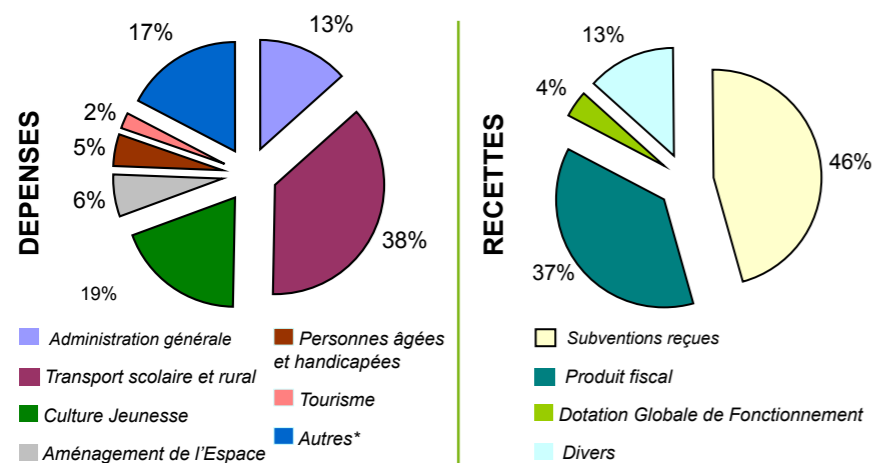
Le budget 2010 alloué pour les services aux habitants (hors budgets annexes) est de 2 883 433 € et le montant des subventions versées aux associations est de 115 040 € pour 2010.

Le budget primitif 2010 «Déchets des ménages et assimilés» est de 7 977 914 € pour le fonctionnement et de 1 307 850 € pour l'investissement.

Le Conseil communautaire a décidé de maintenir le taux de chaque taxe additionnelle à savoir : 0,318% pour la taxe d'habitation, 0,597% pour la taxe foncière sur les propriétés bâties, 3,430% pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

Les élus maintiennent aussi en 2010 les taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) : 9,46 % (en zone villages) et 11,83% (en zone stations et à Bourg Saint Maurice chef lieu).

Le budget principal de fonctionnement 2010



Autres * : dotation aux amortissements, subventions...

Les recettes perçues par la Communauté de communes sont constituées principalement : de la recette fiscale de 1 250 000 € déterminée par le vote des taux (la taxe d'habitation, la taxe foncière sur les propriétés bâties, la taxe foncière sur les propriétés non bâties), de la dotation globale de fonctionnement de 135 000 € provenant de l'Etat et du versement de subventions à hauteur de 1 535 355 €.

Subventions versées aux associations en 2010 :



Politique en faveur de l'agriculture : 14 000 € pour le GEDA.

Scolarité :

- 3 000 € pour les animations du foyer socio-éducatif du collège,
- 3 000 € pour l'achat de livres à la bibliothèque du collège,
- 1 240 € à l'association CLIS.

Sport :

- 2 800 € pour l'UNSS collège et 1 400 € à l'UNSS lycée,
- 15 000 € au Ski Études.

Culture : 1 600 € pour les spectacles décentralisés du Dôme Théâtre,

Accueil de nuit des saisonniers : 13 000 € à la Croix Rouge

P4

Politique en faveur des personnes âgées et handicapées : 53 000 € à l'ADMR.

Aide au développement social local : 4 000 € à Coup de Pouce.

Musique : 3 000 € à l'Harmonie « Echo du Saint Bernard ».

Budget 2010 de la Communauté de communes



Vote du budget lors du Conseil Communautaire du 15 février 2010 à Séez.



Une Communauté de communes, des compétences, un projet de territoire...

La Maison de l'Intercommunalité de Haute Tarentaise a remplacé en 2007 le SIVOM de Haute Tarentaise.

Les compétences de la Communauté de communes sont définies dans ses statuts.

Le Conseil communautaire composé de 20 élus de toutes les communes développe un certain nombre de **services aux habitants et aux entreprises** du territoire dans le cadre des compétences définies et d'un budget annuel voté :

- la collecte des déchets,
- la gestion de certains cours d'eau et du sentier Intervallages,
- l'accueil des 11-17 ans à l'Espace Jeunes et le développement d'accueils de loisirs pour les 3-12 ans,
- l'accès à la culture avec l'École de Musique et la programmation de spectacles,
- la gestion des transports scolaires et ruraux sur la vallée,
- l'aide au maintien à domicile des personnes âgées et handicapées,
- la création d'une zone artisanale (ZAC des Colombières),
- le développement de produits touristiques communs et de l'accueil touristique,
- la mise en place d'un schéma de cohérence territoriale...



Zoom sur les budgets annexes 2010 :

ZAC des Colombières :

Ce budget annexe a été créé afin de construire la Zone d'Aménagement Concerté des Colombières à Bourg Saint Maurice. 19 000 m² de lots seront prochainement livrés aux entreprises artisanales et de services de la vallée pour s'y implanter.

- 1 135 900 € d'investissement.

Abattoir :

L'abattage des bêtes de la vallée est assuré par un délégataire, SCA Abattoir et Viandes de Haute Tarentaise.

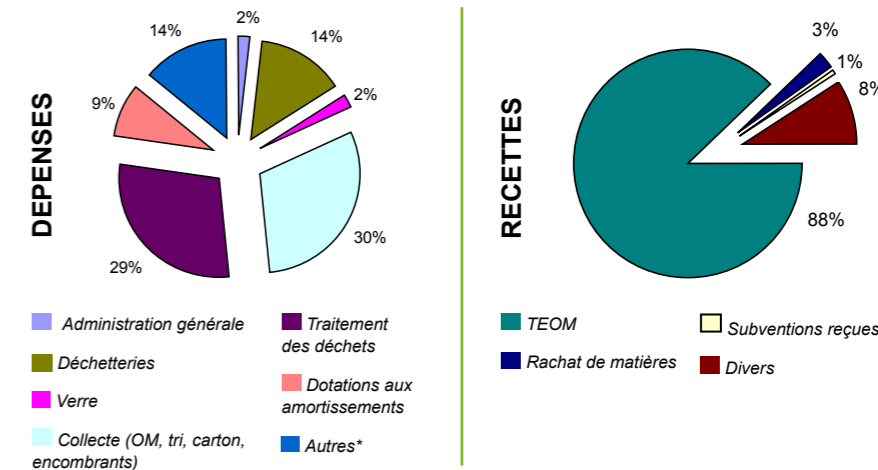
- 41 118 € de fonctionnement.

Maison funéraire :

Cette mission est assurée par un délégataire, OGF PFG

- 13 435 € de fonctionnement.

Le budget déchets des ménages et assimilés 2010



Autres * : autofinancement des investissements.

Les recettes perçues par la Communauté de communes sur ce budget annexe, sont principalement constituées : de la recette fiscale issue de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) à hauteur de 7 000 000 € mais aussi des rachats de matières (triées), des subventions et de l'excédent de fonctionnement.

Renseignements : Service Finances, 04.79.41.01.63
Maison de l'Intercommunalité de Haute Tarentaise



M. Gaston PASCAL-MOUSSELARD,
Vice-président aux Finances
Maire de Villaroger

Le budget de la Communauté de communes est voté chaque année et régit par la suite, toutes les grandes décisions de la collectivité.

Soumis aux mêmes règles que les communes, le budget intercommunal est constitué d'un budget principal et de budgets annexes qui doivent être équilibrés entre les dépenses et les recettes.

Chaque budget est scindé en deux parties : la section de fonctionnement et la section d'investissement. Cette dernière est susceptible de varier d'une année sur l'autre pour réaliser de nouveaux projets.

Actuellement, l'investissement le plus important pour notre collectivité est consacré à l'implantation d'équipements semi-enterrés pour la collecte des déchets. 258 nouveaux conteneurs seront installés jusqu'en 2012 pour un montant de 1 568 400 €. A l'issue de ce plan de conteneurisation, 1 348 conteneurs auront été installés sur la Communauté de communes.

Sur le budget principal, de nouvelles actions sont inscrites pour 2010 : le sentier intercommunal, l'OPAH (programme d'aide à la rénovation de l'habitat), le SCOT (réflexion sur l'aménagement de notre territoire) ainsi que des études sur le devenir de l'ancien Hôpital et la mise en place d'un service d'instruction des permis de construire.

Cette année, les élus du Conseil communautaire ont choisi de maintenir les taux des taxes. Elles ont toutes été revotées à l'identique, à l'exception de la Taxe Professionnelle qui sera remplacée par une compensation relais pour 2010 et par la contribution économique territoriale (CET) ensuite.

Pour les prochaines années, les élus sont en attente des modalités définitives de la réforme qui leur permettront d'évaluer les capacités financières de la Communauté de communes afin de mettre en place de nouveaux projets.

M. Gaston PASCAL-MOUSSELARD,
Vice-président.

P5



L'AXE Bourg Saint Maurice < > Séez

Tous conviés à la concertation

À la suite de l'annulation de l'utilité publique du délestage de Bourg Saint Maurice et Séez, le **Département lance une nouvelle concertation**. (voir Brève n°5 de 2009 sur www.hautetarentaise.fr)

Chaque habitant, responsable associatif et socioprofessionnel, est invité à s'exprimer d'avril à juin prochain.

Pour ce faire, **une exposition avec registre** sera mise en place dans les 4 communes concernées par les différents tracés : Bourg Saint Maurice, Séez, Landry et Bellentre ; tandis, qu'**une exposition itinérante** sera proposée dans les 6 autres communes du canton. Le dispositif sera complété par la **mise en ligne de l'exposition** sur le site Internet du Département, la création d'un **courriel spécifique** et la diffusion d'un **journal d'information**.

Par ailleurs, **des permanences** seront tenues par les représentants du Département à Bourg Saint Maurice et à Séez pour notre canton, de même que **des réunions publiques**. En complément, le département s'engage à rencontrer toute personne le demandant.

Un affichage et une publicité dans les journaux locaux seront faits au moins quinze jours avant la tenue de cette concertation pour indiquer les lieux et dates.

À la fin de la concertation, le Département rendra public un bilan qui mettra en évidence les attentes afin de concevoir un projet y répondant pour le mieux. ■

Transports

1 500, c'est le nombre d'élèves transportés chaque semaine sur la Communauté de communes

Une formation pour les accompagnateurs



Onze accompagnateurs de transport scolaire sur le canton ont bénéficié en début d'année, d'une journée de formation avec l'Association Nationale pour les Transports Éducatifs de l'Enseignement Public.

Cette journée a permis de **sensibiliser les accompagnateurs sur leur rôle** d'encadrement des enfants dans les bus scolaires et de leur transmettre les consignes nécessaires au bon fonctionnement du service. ■

P 6

Info Période de ré-inscriptions pour les transports scolaires

À fin de préparer dans les meilleures conditions les transports scolaires pour 2010/2011, les familles concernées sont invitées à **retourner leur dossier d'inscription avant le 15 juin 2010 dans leur mairie**.

- **Pour les ré-inscriptions**, les élèves recevront après les vacances de Pâques par le biais des établissements scolaires, un formulaire pré-imprimé. Les familles doivent vérifier les données et éventuellement, apporter les corrections nécessaires (compléter impérativement l'encadré 2010/2011).

- **Pour une première inscription**, un formulaire vierge est disponible dans les mairies ou à la Maison de l'Intercommunalité à Séez.

- **Dans tous les cas**, il est indispensable de joindre un justificatif de domicile (deux si double domiciliation pour le transport) et une copie du livret de famille pour chaque enfant.

Seuls les frais d'inscriptions sont à la charge des familles, ils restent inchangés pour 2010/2011 : 39 € pour le 1^{er} enfant, 34 € pour le 2^{ème}, 29 € pour le 3^{ème} et gratuité à compter du 4^{ème}.

Pour toute information :
Service Transports : 04.79.41.01.63



Environnement

Une initiative en faveur du recyclage

La Maison de l'Intercommunalité de Haute Tarentaise a lancé cet hiver, une expérimentation en partenariat avec la SNCF concernant le tri des déchets issus du nettoyage des trains.

Auparavant, l'ensemble des déchets provenant des trains était évacué par transport routier pour être traité en centre d'enfouissement technique de classe 2.

La Maison de l'Intercommunalité de Haute Tarentaise a ainsi proposé à la Direction du Développement de la SNCF, de mener **une étude sur la collecte et le traitement** (incinération et recyclage) de l'intégralité des déchets de la gare de Bourg Saint Maurice. **Une grande part de ces déchets, environ 15 m³ par semaine (en période hivernale) est recyclable à 70%** comme le verre, les canettes, les journaux, les cartonnettes et les bouteilles en plastique...

À l'issue de cette expérimentation, des conteneurs semi-enterrés pourraient être installés à proximité, si le tri était définitivement adopté par la SNCF. ■

Plus de renseignements :
Service Environnement-Déchets, 04.79.41.01.63

Info Ecole de Musique Les inscriptions

Comme l'année dernière, l'École de Musique de Haute Tarentaise organise deux sessions d'inscriptions :

- **du 1^{er} au 11 juin**, les familles doivent retourner la fiche de **ré-inscription** reçue par mail ou courrier.
- **du 14 au 25 juin**, les personnes qui souhaitent **s'inscrire pour la première fois** doivent compléter le formulaire disponible sur : www.hautetarentaise.fr

La liste des disciplines proposées est consultable sur le site Internet de la Communauté de communes.

Les inscriptions en CHAM

Les élèves du collège de la Cité Scolaire Saint Exupéry intéressés par les **Classes à Horaires Aménagés Musique (CHAM)** doivent **retirer leur dossier à partir du 1^{er} avril à l'École de Musique ou à la Cité Scolaire et le remettre avant le 30 avril à l'École de Musique**.

Cet enseignement artistique poussé sera proposé cette année en **classe de 3^{ème}**.

55, c'est le nombre d'enfants de 3 à 12 ans accueillis au centre de loisirs délocalisé de Val d'Isère pendant les vacances de Noël et de février.

Plus de renseignements :
École de Musique de Haute Tarentaise,
04.79.07.54.90

Environnement

Bilan de la production de déchets en 2009

En 2009, 14 597 tonnes de déchets ont été collectées sur le canton (ordures ménagères, tri sélectif et verre).

- 49% de ces déchets sont produits par les 16 708 habitants soit, 432,08 kg par an et par habitant (à partir d'une moyenne des mois creux, sans impact touristique).

Soit pour 2009, la décomposition suivante par habitant :

- 341 kg d'ordures ménagères résiduelles (-21 kg /2008),
- 34,77 kg de tri sélectif (-5 kg /2008),
- 56,31 kg pour le verre (+3,53 kg /2008).

Horaires d'été pour les déchetteries à partir du 1^{er} avril 2010

- **Bourg Saint Maurice** : Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

- **Tignes** : Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

- **Les Arcs 1800** : Lundi et mercredi de 9h à 12h, Mardi, jeudi et samedi de 13h30 à 17h, Vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

- **Montvalezan** : Mardi et jeudi de 9h à 12h, Lundi, mercredi, vendredi et samedi de 13h30 à 18h.

A vos services

P 7

Avril

30 mars au 2 avril La Sacra, course internationale jeunes à Val d'Isère,
1 Slalom FIS Elite Arc 1800,
1 Spectacle sélectionné par la Maison de l'Intercommunalité, « West Side Quartet » à voir au Dôme Théâtre,
2 La Ventilo'Fest, concerts à Arc 1800,
Du 2 au 24 Exposition « Loup, y es-tu ? » Médiathèque de Bourg St Maurice,
3 Chasse aux œufs, Bourg St Maurice,
3 Audition de piano de l'Ecole de Musique aux Chapelles,
Du 4 au 9 Les hors pistes du CNAC, Entraînements et présentations des étudiants du Centre National des Arts du Cirque à Arc 1600,
5 Chasse aux œufs à Sainte Foy,
5 Chasse aux œufs à Val d'Isère,
6 Chorale à l'Eglise de Val d'Isère,
6 Conférences SAVEDIAB (diabète),
10h et 15h à Bourg St Maurice,
6 Soirée Troc Planète *Colombie*, 19h30 salle des fêtes, Bourg St Maurice,
6 Spectacle sélectionné par la Maison de l'Intercommunalité, « Dialogue d'un chien avec son maître sur la nécessité de mordre ses amis » au Dôme,
7 Spectacle pour enfants à Val d'Isère,
7 Heure Musicale de l'Ecole de Musique à 18h30 à Bourg St Maurice,
8 Comité syndical du SMITOM de Tarentaise,

9 Concert de printemps de l'Ecole de Musique, salle Titan à Tignes,

Du 9 au 11 Foire aux livres, salle des fêtes de Bourg Saint Maurice,

10 Bal années 80, à Villaroger,

10 Dîner spectacle aux Chapelles,

10 et 11 Auditions des classes de guitares de l'Ecole de Musique de Haute Tarentaise à l'Eglise de Hauteville-Gondon,

11 Thé dansant à Séez,

Du 11 au 16 Semaine du développement durable à Sainte Foy Tarentaise,

Du 12 au 16 Semaine Multigliss à Val d'Isère,

14 Apprentis magiciens à Val d'Isère,

14 Journée jeux à Bourg Saint Maurice,

15 et 16 Soirées théâtre à 21h à Val d'Isère,

Du 17 au 24 Semaine des enfants à la Rosière,

18 Repas dansant aux Chapelles,

18 Thé dansant, salle des fêtes de Bourg St Maurice,

Du 19 au 22 Aventure et découverte, 14^{ème} festival international du film à Val d'Isère,

22 Course pro Montagne à Val d'Isère,

Du 22 au 25 « Attractive White », semaine des célibataires à Val d'Isère,

25 Fête de la liberté, salle des fêtes de Bourg Saint Maurice,

25 Course des Médaillés à Val d'Isère,

Du 25 au 1^{er} mai Festival « Littérature au sommet » 10^{èmes} rencontres littéraires de Val d'Isère,

26 Conseil communautaire de la Maison de l'Intercommunalité de Haute Tarentaise aux Chapelles à 19h00,

27 au 30 Les Fêtes de fin de saison, concerts en plein air à Val d'Isère,

27 Spectacle sélectionné par la Maison de l'Intercommunalité, « Agwa/Correria » (danse Hip Hop) au Dôme Théâtre,

28 « Skidebrief FPS » à Val d'Isère,

29 Conférence du patrimoine à 20h30 au Centre Jean Moulin de Bourg Saint Maurice,
30 Repas dansant, salle des fêtes de Bourg.

Mai

1 Challenge Inter-entreprises au stade A. Martin en journée à Bourg St Maurice,

1 et 2 Championnat de Savoie de pétanque au boulodrome de Bourg St Maurice,

2 Thé dansant, salle des fêtes, Bourg St Maurice,

3 Don du sang à partir de 7h30, salle des fêtes de Bourg St Maurice,

4 Conférences SAVEDIAB (diabète), 10h et 15h, salle Galaxie de Bourg St Maurice,

6 Spectacle décentralisé du Dôme Théâtre, «Eloge de la Pifométrie» 20h30 aux Chapelles,

6 Spectacle de l'Ecole de Musique de Haute Tarentaise à l'école primaire des Chapelles,

8 Concours de belote organisé par le sou des écoles aux Chapelles,

8 Commémoration de la victoire de 1945 au monument aux morts à Bourg St Maurice et repas des anciens combattants, salle des fêtes

8 et 9 Compétition de gymnastique aux gymnases de Bourg St Maurice,

9 3^{ème} édition Journée Main Verte à Séez,

9 Radio crochet, 18h, salle des fêtes de Bourg St Maurice,

9 Vide grenier à Vulmix,

11 Passage du Médibus à Bourg Saint Maurice, Séez et Montvalezan/La Rosière,

12 Passage du Médibus à Sainte Foy, Tarentaise, Tignes et Val d'Isère,

15 Projection « Rêves suspendus » à 20h30 à la salle des fêtes de Bourg St Maurice,

16 Marché aux fleurs à Villaroger,

Du 17 au 20 Bourse aux vêtements d'été à la salle des fêtes de Bourg St Maurice,

18 Spectacle sélectionné par la Maison de l'Intercommunalité, « Blue Lady » au Dôme,

21 « L'Afrique en poésie » à 20h à la salle Galaxie de Bourg St Maurice,

22 Fête de la pêche au plan d'eau Pont des raves de 13h30 à 18h30 à Bourg St Maurice,

22 Festival des Harmonies de Tarentaise,

29 Spectacle Expression à 20h30 à la salle des fêtes de Bourg St Maurice,

29 Journée nettoyage à Ste Foy Tarentaise,

29 Fournée de pain, moulin St Germain à Séez,

29 Gala toutes danses, 21h, Gymnase BSM,

29 et 30 Course internationale de Canoë-Kayak / Slalom à Bourg Saint Maurice,

30 Vide grenier à Séez.

Agenda sous réserves de modifications éventuelles.

Juin

1 Conférences SAVEDIAB (diabète), 10h et 15h à la salle Galaxie de Bourg St Maurice,
Du 3 au 6 « 7^{ème} Trans'Vanoise Moto » au départ de Bourg Saint Maurice,

4 Concert de l'Ecole de Musique à Montvalezan,

4 Spectacle GRS, Gymnase, Bourg St Maurice,

5 Bal à Planjo à Sainte Foy Tarentaise,

5 Tournoi des vétérans « Challenge Deprèle » au stade A. Martin de Bourg St Maurice,

5 Repas dansant des Bourdons à la salle des fêtes de Bourg St Maurice,

6 Vide grenier au funiculaire, Bourg St Maurice,

6 Thé dansant, salle des fêtes, Bourg St Maurice,

6 Orchestre à cordes cycle II de l'Ecole de

Musique de Haute Tarentaise, 16h à Villaroger,
8 Spectacle de l'Ecole de Vulmix à la salle des fêtes de Bourg St Maurice,

10 Comité syndical du SMITOM de Tarentaise,

11 Fête du Portugal, salle des fêtes à Bourg,

11 Orchestre à cordes cycle I de l'Ecole de

Musique, 20h30, Planjo à Ste Foy Tarentaise,

12 Récital de danse contemporaine à 21h au Gymnase de Bourg St Maurice,

12 Danses orientales, salle des fêtes, Bourg St Maurice,

12 Football animation au stade A. Martin en journée à Bourg St Maurice,

13 Spectacle Théâtrerie en après-midi à la salle des fêtes de Bourg St Maurice,

13 Repas des anciens à Hauteville-Gondon,

18 AG FCHT, 19h, salle des fêtes, Bourg St Maurice,

18 Spectacle de l'Ecole Sainte Bernadette au Gymnase de Bourg St Maurice,

Du 18 au 20 Porche Savoie Cup à Val d'Isère,

19 Gala Gym à 19h au Gymnase de Bourg St Maurice,

19 Fête de la Musique avec l'Ecole de Musique à Bourg St Maurice à partir de 12h,

20 Trail de l'Edelweiss, de 23 à 60 kms au départ de Bourg Saint Maurice et sur les Arcs,

20 La Pass'Pitchù à la Thuile d'Aoste (Italie),
20 Journée festive au stade A. Martin à Bourg St Maurice,

20 Journée internationale des moulins : fournée de pain, moulin de St Germain à Séez,

20 Spectacle de la Théâtrerie à la salle des fêtes de Bourg St Maurice,

20 Festival Musique Actuelle avec l'Ecole de Musique à Bourg Saint Maurice de 15h à 21h,

21 Concert Fête de la Musique à la ferme des marais de Bourg St Maurice,

21 Fête de la Musique à Val d'Isère,

21 Conseil communautaire de la Maison de l'Intercommunalité à Tignes à 19h00,

25 Spectacle Expression, salle des fêtes, Bourg St Maurice,

26 Fête de la Saint Jean, place St Jean à Bourg St Maurice,

27 Fête du village à Séez,

27 Marché aux fleurs à Val d'Isère,

28 Spectacle de la Théâtrerie à la salle des fêtes de Bourg St Maurice,

28 Ciné conférence du Parc de la Vanoise à Val d'Isère.

